

N°1207

du 22
FEVRIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Le Franc CFA, source d'appauvrissement de la population, d'assujettissement à la France ?

La Banque centrale enfin dans l'arène pour clarifier son mécanisme de fonctionnement

P.3 **Au vu des résultats satisfaisants**

La contractualisation va poursuivre son extension

** L'autre exigence de l'exécutif : assurer l'équipement des centres contractualisés en imagerie et en laboratoire, et doter les CHU et CHR en scanners.*

P.6 Dans le cadre du renforcement de son équipe
L'ACRAM lance le recrutement de son Secrétaire exécutif

P.4 Flux des échanges avec l'extérieur
La CEDEAO écrase l'export mais faiblit dans l'import du Togo

P.3 Dans le cadre du Programme de Petites Initiatives (PPI), en faveur de la société civile
30 nouveaux projets visés par le Fonds français FFEM



Professeur Mustafa Mijiyawa,
Ministre de la Santé et de l'hygiène publique

P.3 Au terme d'un accord positif de la BAD et de l'Union européenne
Le Corridor Abidjan-Lagos passe au projet effectif de faisabilité

Théâtre

Démarrage du projet "Traces"

Le dimanche 16 février a démarré à l'Espace Level la première phase du projet "Traces", une recherche théâtrale sur les restes de l'époque coloniale allemande à Berlin et à Lomé. Cette première rencontre à Lomé entre les jeunes allemands et togolais a été une prise de contact, de découverte des

autres et de soi. En attendant d'aller à la rencontre des vestiges coloniaux, l'accent a été mis sur les individus.

Cette première séance a permis à des jeunes de différentes cultures de partager des visions, de montrer de quoi est faite leurs (des) illusions.

Le projet "Traces" est porté par la Compagnie Artistique Carrefour (Togo) et X Perspektiven (Allemagne, Suisse) et a lieu du 16 février au 10 mars 2019. Il est réalisé grâce à la coopération d'ASA-FF, à l'appui et au soutien d'Engagement Global, Stiftung Umverteilen, l'Ambassade de Suisse au Togo.



Concert

Buravan, Prix découvertes rfi, ce samedi à l'IFT de Lomé

Buravan est déjà célèbre au Rwanda. Et pourtant, il n'a que 23 ans ! Au pays des mille collines, il chante l'amour, la paix, la réconciliation sur de jolies mélodies électropop. Le 08 novembre 2018, le jury du Prix Découvertes RFI présidé par Charlotte Dipanda, a récompensé Yvan Buravan afin que sa musique voyage autant qu'elle fait voyager.

Cet étudiant du Kigali Music

School, et titulaire de l'album "The Love Lab", est en tournée dans les Instituts Français d'Afrique. En première partie, retrouvez le togolais Ozane, finaliste du prix découvertes RFI 2018. Un magnifique spectacle en perspective

23 FÉVR. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ



Exposition

Transhumances : mobilité à risques de Gilles Coulon

Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques auquel s'ajoute une crise sécuritaire complexe qui se propage à travers l'Afrique de l'Ouest, le pastoralisme et l'agro-pastoralisme représentent un lien indéfectible entre les pays sahéliers et les pays côtiers. Ces systèmes d'élevage constituent un symbole de l'intégration régionale et une source de revenus pour plus de 80 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, notamment dans des zones rurales marginalisées où des jeunes de plus en plus nombreux



rencontrent des difficultés accrues pour s'intégrer économiquement et socialement. L'exposition photographique "Transhumance, mobilité à risques" a été réalisée dans le cadre du programme AFL-BRACED. Le photographe, Gilles Coulon, a suivi les pasteurs et agropasteurs durant leur parcours de transhumance entre le Burkina-Faso et le nord du Togo sur deux périodes de trois semaines.

20 FÉVR. / 03 MARS - À L'HÔTEL ONOMO | LOMÉ

Restitution des œuvres d'arts

Moscou dit non aux demandes allemandes

Moscou a opposé une fin de non-recevoir à la proposition des autorités allemandes de réactiver les négociations sur le retour en Allemagne de biens culturels saisis par les Soviétiques à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Tout est parti d'une note de la diplomatie allemande à la fin du mois de décembre rappelant aux médias

russe que Berlin espère toujours le retour des biens culturels confisqués par les Soviétiques à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Un mois plus tard, le 28 janvier, le ministre de la Culture, Vladimir Medinski, répondait par l'entremise d'une tribune vindicative publiée dans le journal officiel Rossiiskaïa Gazeta. Dans ce texte, le ministre

claqué brutalement la porte au nez des Allemands en titrant : " Nous avons réglé nos comptes avec la guerre ". Au passage, Medinski signe sa tribune en tant que " docteur en histoire et professeur ", un titre qui lui est contesté par la communauté des historiens russes. Il accuse ni plus ni moins Berlin d'une " nouvelle tentative de revenir sur le

bilan de la Seconde Guerre mondiale par le biais de la restitution " .

Selon le ministre, aucune négociation ne peut être évoquée, en particulier sur le " retour ", car ce qui a été confisqué à l'Allemagne au sortir de la guerre " nous appartient légitimement : premièrement, en tant que pays victime d'agressions perfides et de méthodes de guerre barbares de la part des nazis ; deuxièmement, en compensation des dommages causés pendant les années de guerre, y compris concernant les biens culturels, pillés et illégalement exportés, et, enfin, en tant que puissance victorieuse ". Il fonde son argumentation sur une procédure d'indemnisation des biens culturels irrémédiablement perdus ou détruits lors de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne nazie. Un dispositif repris " dans le cadre de la "procédure de restitution à quatre partis" approuvée par la Commission interalliée des réparations de Moscou en 1946, qui soulignait : " Les biens de caractère unique, dont la restitution est impossible [pourront] être remplacés par des biens équivalents. "

Nécrologie

Le cinéaste suisse Claude Goretta est décédé

Le cinéaste suisse Claude Goretta, réalisateur notamment du film *La Dentellière* avec Isabelle Huppert, est décédé à Genève ce 21 février à l'âge de 89 ans. Proche du réalisateur suisse Alain Tanner, Claude Goretta était malade depuis plusieurs années. Il avait réalisé le film « *La Dentellière* », avec Isabelle Huppert, en 1977, et « *L'Invitation* », qui avait reçu le prix du jury au Festival de Cannes, en 1973.

Après des études de droit, il s'était

très vite tourné vers le cinéma. Avec son ami Alain Tanner, il avait travaillé aux archives du British Film Institute, à Londres. Dès 1958, il avait réalisé pour la Télévision suisse romande (TSR) des documentaires et reportages et tourné des courts-métrages de fiction écrits avec un autre réalisateur suisse, Michel Soutter.

En 1968, il avait fondé la maison de production Groupe 5 avec Alain Tanner, Jean-Louis Roy, Michel Soutter, Yves Yersin et Jean-Jacques Lagrange. Leurs œuvres en-



gagées ont contribué à l'essor du cinéma suisse.

AZIMUTS INFOS

InvisiMole : un spyware qui vous espionne via la caméra de votre ordinateur

Des chercheurs de l'ESET ont identifié un nouveau logiciel espion dénommé InvisiMole qui sévirait depuis 2013. Il est capable d'écouter des conversations et prendre des photos en utilisant la machine compromise. Peu répandu et très discret, il aurait été utilisé pour des attaques très ciblées en Russie et en Ukraine.

Des experts en sécurité de la société slovaque ESET ont découvert un logiciel espion inédit d'une grande sophistication qui a été utilisé avec parcimonie au cours des cinq dernières années pour infecter et espionner un très petit nombre de cibles en Russie et en Ukraine. InvisiMole (en anglais mole signifie taupe), c'est son nom, est une sorte de couteau suisse qui peut : prendre le contrôle du microphone pour enregistrer des conversations au format MP3 ; activer la webcam de l'ordinateur et prendre des captures d'écran ; espionner le contenu du disque dur ; récupérer des informations système et modifier la configuration.

D'après les éléments dont dispose ESET, ce spyware a été utilisé depuis 2013 sur une douzaine de machines tout au plus. Les pirates qui l'ont déployé sont parvenus à masquer leurs traces de telle sorte que l'on ignore qui se cache derrière cette attaque et de quelle manière le malware est propagé. Mais la puissance de cet outil fait penser aux experts à un commanditaire étatique ou à un groupe de cybercriminels très puissants animés par des motifs financiers.

L'un des meilleurs outils de cyber espionnage jamais découvert

Ce que l'on sait d'InvisiMole est qu'il sait se rendre invisible de la victime infectée, et de l'administrateur réseau, en cryptant ses chaînes, ses fichiers internes, ses données de configuration et sa communication réseau. Outre les fonctions décrites plus haut, le logiciel espion permet aussi d'ouvrir, de créer et de supprimer des fichiers. Il peut également détecter les réseaux sans fil et enregistrer les adresses MAC et SSID des points d'accès Wi-Fi visibles pour ensuite les corréler avec des bases de données publiques et suivre la position géographique de sa victime.

Bref, d'après les experts, nous sommes en présence de l'un des meilleurs outils de cyber espionnage jamais découvert. InvisiMole - et ses éventuelles variantes - n'a sans doute pas fini de faire parler de lui...

Cette IA peut voir à travers les murs

Des chercheurs du MIT ont mis au point un système de vision qui permet de voir un corps à travers les murs en utilisant les ondes radio et un réseau neuronal pour déduire les postures et les mouvements de la personne. Les applications envisagées sont avant tout médicales.

Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) travaille depuis plusieurs années sur un système pour voir à travers les murs en se servant de la réverbération des ondes radio. Baptisée RF Capture, cette technologie étonnante n'a pas vocation à servir d'outil d'espionnage, mais plutôt à détecter les chutes de personnes âgées à leur domicile ou à suivre des patients souffrant de maladies graves (maladie de Parkinson, sclérose en plaques, dystrophie musculaire) ou encore à rechercher des victimes dans des décombres.

L'équipe en charge de ce projet a accompli de nouveaux progrès en associant son procédé à une intelligence artificielle. Désormais, le nouveau système, renommé RF-Pose, est capable non seulement de distinguer la silhouette d'une personne à travers les murs, mais aussi d'en déduire sa posture et ses mouvements.

RF-Pose peut identifier une personne

Le programme matérialise ce qu'il " voit " à travers les murs sous la forme d'un squelette animé qui reproduit en temps réel les déplacements d'une ou de plusieurs personnes. RF-Pose fonctionne aussi dans des environnements sombres. Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont créé un réseau neuronal d'apprentissage profond qui a été entraîné à partir de milliers de profils d'ondes radio et d'images correspondant à ces profils montrant des postures (assis, en marche, lors de l'ouverture d'une porte...).



Directeur de la Publication
HugueEric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Au vu des résultats satisfaisants

La contractualisation va poursuivre son extension

** L'autre exigence de l'exécutif : assurer l'équipement des centres contractualisés en imagerie et en laboratoire, et doter les CHU et CHR en scanners.*

Late Pater

C'est à la suite du conseil des ministres de ce 20 février 2019 que le gouvernement a officialisé toute sa satisfaction vis-à-vis de l'approche contractuelle actuellement expérimentée au CHR d'Atakpamé et au CHP de Blitta en juin 2017 et, en 2018, aux CHU Sylvanus Olympio, CHU Kara, CHR Dapaong, CHR Sokodé et au CMS de Siou. «A ce jour, des résultats satisfaisants ont été enregistrés. Au CMS Siou, par exemple, le taux de fréquentation a augmenté de 20%, le taux des consultations externes de 31%, le taux d'hospitalisation de 7% et le taux d'imagerie de 18%. Les recettes des prestations ont augmenté de 21% et celles de la pharmacie de 64%, entraînant une hausse totale de recettes de 44%. Les mêmes tendances ont été observées dans les autres formations sous contractualisation que sont le CHU Kara, les CHR de Dapaong, de Sokodé et d'Atakpamé et le CHP de Blitta. Par ailleurs, d'autres résultats ont été enregistrés notamment la disponibilité en médicament qui est supérieure à 95%, la motivation et la valorisation des agents désormais impliqués dans la gestion à travers le comité de trésorerie, la réhabilitation et l'équipement de certaines structures», a indiqué le communiqué final. Ajoutant que la mise en œuvre de cette première phase de la contractualisation permet d'évaluer l'impact en termes de fourniture de soins de qualité et de gestion rationnelle des moyens mis à la disposition des hôpitaux et aux autres structures de santé. Et ce, «malgré les réticences et résistances de tous ordres».

Du coup, le pouvoir de Lomé en tire des enseignements. Prochainement, le ministre chargé de la santé devra assurer une extension de la contractualisation à d'autres hôpitaux et formations sanitaires, assurer l'équipement des centres contractualisés en imagerie et en laboratoire, et doter les CHU et CHR en scanners. Une revue du processus de contractualisation est prévue pour s'assurer des mesures devant permettre la pérennité des résultats obtenus



Professeur Mustafa Mijiyawa, Ministre de la Santé et de l'hygiène publique

nus et du renforcement du système de santé.

A rappeler que, courant novembre 2017, le gouvernement s'était déjà satisfait des indicateurs obtenus trois mois après le lancement technique de la contractualisation au CHP de Blitta et au CHR d'Atakpamé, en juin 2017. «En ce qui concerne la fréquentation, les consultations ont connu une hausse de 4,7%, passant de 3.881 en juin, juillet et août 2016 à 4.065 pour la

même période de l'année 2017. L'accroissement est de 20% pour les actes chirurgicaux, de 7% pour les actes de laboratoires et de 6,35% pour les actes d'imagerie. Le taux d'évasion de 6% au premier semestre 2017 a été réduit à 3,8%. Quant aux recettes, sur la même période, elles ont connu une nette amélioration, passant de 86 972 120 francs Cfa à 104 619 413 francs Cfa, soit 20,29% d'augmentation», avait-il déclaré.

Au terme d'un accord positif de la BAD et de l'Union européenne

Le Corridor Abidjan-Lagos passe au projet effectif de faisabilité

Le 04 février dernier, la Banque africaine de développement (Bad), en accord avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), a approuvé un financement de 22,7 millions de dollars, dans le cadre de la construction du corridor routier Abidjan-Lagos. L'enveloppe financière inclut une subvention de 9,1 millions d'euros de l'Union européenne. Le financement devrait permettre de procéder à l'étude de faisabilité d'un tronçon de 1.000 km entre la capitale économique ivoirienne (Abidjan) et Lagos au Nigeria, précisait la BAD dans un communiqué. L'axe routier, prévu en 2X3 voies, doit également traverser Accra au Ghana, Lomé au Togo et Cotonou, la capitale béninoise.

A la Cedeao, cinq (5) ans après la signature du traité sur

l'établissement d'une autoroute en mars 2014 par les chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria, l'on semble à présent parer au plus pressé. Aussi est-il recherché, à la fin du mois de février au plus tard, les services de consultants chargés de fournir une assistance technique multidisciplinaire afin de renforcer la capacité de l'institution communautaire et des pays membres participants à gérer efficacement tout le volet étude du projet de développement de l'Autoroute du corridor.

Il est prévu une étude de faisabilité, une évaluation environnementale, des études socioéconomiques et des études techniques détaillées, afin de couvrir l'ensemble du corridor dans le cadre de contrats distincts

Dans le cadre du Programme de Petites Initiatives (PPI), en faveur de la société civile

30 nouveaux projets visés par le Fonds français FFEM

Depuis fin 2016, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) finance la cinquième phase du Programme de petites initiatives (PPI) pour appuyer les Organisations de la société civile (OSC) africaine afin de contribuer à la protection de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature par des projets concrets de terrain tout en favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations locales ; et renforcer les capacités et l'influence de la société civile africaine sur les questions environnementales. Au total, indique-t-on, ce sont 34 projets et réseaux d'OSC qui sont actuellement soutenus dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale jusqu'en septembre 2019.

Un nouvel appel à projets vient d'être lancé par les ambassades de France et vise le financement (par le FFEM et la Fondation MAVVA) et la mise en œuvre d'environ 30 nouveaux projets dans 19 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sur les thématiques suivantes : **amélioration de la gouvernance territoriale ; protection des espèces me-**



PPI

nacées ; gestion des aires protégées et de leurs périphéries ; lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvage.

Il est rappelé que le Programme de Petites Initiatives (PPI), lancé en 2006 par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et géré par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN France), a pour objectif principal de renforcer la contribution de la société civile des pays d'Afrique subsaharienne à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique à travers le financement de projets locaux. Ce programme dispose également d'une composante portant sur le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des Organisations de la So-

ciété civile (OSC) gérée par l'UICN Programme d'Afrique centrale et occidentale (UICN-PACO).

Le PPI poursuit les objectifs suivants: la réalisation de projets de terrain de conservation de la biodiversité remarquable (espèces/écosystèmes rares et/ou menacés, endémiques) et de lutte contre le réchauffement climatique par les acteurs de la société civile d'Afrique de l'Ouest et Centrale ; le renforcement de la société civile en matière d'instruction, de gestion et de suivi de projets et en matière de compétences techniques associées à la mise en œuvre de ces projets ; le renforcement de la capacité d'influence des organisations de la société civile sur les politiques environnementales de ces pays ; le partage et la diffusion des expériences entre acteurs de la société civile.



Plus en détail, les services de consultants consistent essentiellement à : i) fournir un appui technique à la Cedeao et à la cellule d'exécution du Projet dans la gestion des différentes composantes de l'étude ; ii) appuyer la compilation des normes utilisées dans les pays membres participants et valider celles qui seront appliquées pour l'étude ; iii) soutenir et coordonner

la préparation et la réalisation des études techniques détaillées ; iv) consolider les résultats des études de trafic et identifier le meilleur alignement ; v) fournir des services de conseils multidisciplinaires en gestion de projet, y compris pour la passation de marchés et la mobilisation des ressources financières ; vi) organiser et

fournir des activités de formation et de renforcement des capacités.

Les études techniques sont prévues pour durer environ vingt-sept (27) mois pour chaque tranche du corridor. La mission pour l'assistance technique devrait officiellement commencer en mai prochain.

Flux des échanges avec l'extérieur

La CEDEAO écrase l'export mais faiblit dans l'import du Togo

Late Pater

Sur la base des données enregistrées au cordon douanier, la répartition géographique indique l'Afrique (71,7%) comme étant la principale destination des **exportations** du Togo en 2017, suivie de l'Asie (14,6%), de l'Europe (8,8%), de l'Océanie (2,8%) et de l'Amérique (2,0%). Selon la balance des paiements et position extérieure du Togo, les exportations à destination de l'Afrique ont fléchi de 3,9%, en passant de 362.042 millions en 2016 à 348.083 millions de francs Cfa une année plus tard, du fait du recul des ventes extérieures des produits suivants : eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques pour 15.722 millions en 2017 (contre 22.381 millions en 2016), orientées vers le Bénin, le Mali et le Niger ; articles de transport ou d'emballage (en matières plastiques), bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture pour 35.511 millions en 2017, contre 41.858 millions en 2016, orientés principalement vers le Bénin, le Burkina, le Mali et le Niger ; ciments hydrauliques pour 55.153 millions (contre 59.979 millions en 2016), convoyés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Ghana et Niger) ; bouteurs (bulldozers et angledozer) pour 5.510 millions en 2017, contre 10.172 millions en 2016, vers le Burkina et la Côte d'Ivoire ; et engrais minéraux ou chimiques



Le ciment importé du Nigeria

la crème de lait, les produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, les motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, les engrais minéraux ou chimiques, les sacs et sachets d'emballage, les perruques et articles analogues en cheveux, la vaisselle et autres articles de ménage, les tresses et articles similaires en matières à tresser, les médicaments, les produits de beauté ou de maquillage, les eaux minérales et gazeifiées, ainsi que des glaces de consommation ; le **Bénin** (18,0%), avec les véhicules automobiles pour le transport de marchandises, les articles de transport, les bières de malt, l'huile de palme et ses fractions, les sacs et sachets d'emballage, les produits laminés plats, les eaux (minérales et gazeifiées) et boissons non alcoolisées, les produits de beauté, les tubes, tuyaux et accessoires en matières plastiques, les huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumineux, les perruques, les glaces de consommation, les

bières de malt, les sucreries sans cacao, les produits de beauté ou de maquillage, les articles de friperie, les barres, tubes et tuyaux et leurs accessoires en matières plastiques, les vins de raisins frais, ainsi que les eaux minérales et gazeifiées ; la **Côte d'Ivoire** (11,1%), avec les tissus de coton, les véhicules automobiles pour le transport de marchandises, l'alcool éthylique, les articles de transport ou d'emballage, les bouteurs (bulldozers), le lait et la crème de lait, les sucreries sans cacao, les bières de malt, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, les eaux minérales et gazeifiées, les autres boissons non alcooliques, les perruques et articles analogues en cheveux ainsi que les produits de beauté ou de maquillage ; le **Nigeria** (9,8%), avec le bitume de pétrole, les produits de beauté, ainsi que les perruques et articles analogues en cheveux ; le **Ghana** (9,6%), avec les ciments hydrauliques, les motocycles, les perruques ou ouvrages en cheveux, l'huile de palme et ses fractions, les produits de beauté ou de maquillage, les articles de transport ou d'emballage, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, ainsi que les sacs et sachets d'emballage ; le **Mali** (7,9%), avec les motocycles (y compris les cyclomoteurs), les articles de transport ou d'emballage, les tresses et articles similaires en matières à tresser, ainsi que les perruques et articles analogues en cheveux, le lait et la crème de lait, les bières de malt, les eaux minérales et gazeifiées, les autres boissons non alcooliques, les produits de beauté ou de maquillage, la vaisselle, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, les engrais minéraux ou chimiques, les sacs et sachets d'emballage, les produits de beauté ou de maquillage, ainsi que l'huile de palme et ses fractions.

En ce qui concerne l'Asie, deuxième destination continentale des produits du Togo, les exportations ont augmenté 2,9%, en passant de 68.948 millions de francs Cfa en 2016 à 70.941 millions une année plus tard, en relation principalement avec l'accroissement de 10.889 millions

des ventes de coton (en passant de 28.236 millions en 2016 à 39.125 millions en 2017). Les exportations vers l'Europe ont progressé de 5,4%, en passant de 40.668 millions en 2016 à 42.853 millions en 2017, du fait principalement de la hausse de 8.202 millions des ventes extérieures des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux à destination principalement de la France. A destination de l'Amérique, les exportations se sont établies à 9.712 millions en 2017, contre 13.679 millions en 2016, soit un repli de 29,0% suite principalement à la diminution des ventes de phosphates vers le Canada. Enfin, les exportations en destination de l'Océanie se sont établies à 13.812 millions, après un niveau de 3.665 millions enregistré en 2016, essentiellement par les expéditions de phosphate en direction de l'Australie.

A la même période, les principaux continents fournisseurs de biens au Togo ont été l'Asie (43,5%) et l'Europe (34,6%). L'Afrique et l'Amérique ne représentent respectivement que 17,2% et 4,6%. Au titre des échanges avec l'Afrique, les **importations** ont pourtant augmenté de 10,2%, en passant de 146.495 millions à 161.460 millions d'une année à l'autre. Les principaux partenaires du Togo dans la CEDEAO sont le **Ghana** (24,0%), avec les farines de



Le phosphate exporté vers des pays étrangers

froment (blé), les huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumineux, le gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux, les barres en fer ou aciers non alliés, les tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords), les barres en fer ou en acier, ainsi que les engrais minéraux ; le **Sénégal** (5,0%), avec les huiles non brutes de pétrole ou minéraux bitumineux, les cigares et cigarettes, des poissons congelés, des poissons séchés et salés, ainsi que les fils et câbles pour l'électricité ; la **Mauritanie** (4,4%), avec les poissons congelés.

A noter que l'Afrique du Sud a pesé 15,0% dans les importations, avec les houilles, briquettes et combustibles solides similaires de houille, les polymères de propylène, les produits laminés en fer ou en aciers non alliés, le fil machine en fer ou en aciers non alliés, les véhicules automobiles pour le transport de marchandises, les voitures de tourisme et autres véhicules de transport de personnes, les huiles non brutes de pétrole ou minéraux.

pour le transport de marchandises, les voitures de tourisme et autres véhicules de transport de personnes, les huiles non brutes de pétrole ou minéraux.



Les produits de beauté et de maquillage (Illustration)

pour 2.469 millions en 2017, contre 6.583 millions en 2016, expédiés vers le Burkina et le Mali.

En Afrique, les principaux pays partenaires du Togo en 2017 sont ceux de la **CEDEAO** avec **95,8%** des exportations. Ce sont particulièrement : le **Burkina** (22,5%), avec les ciments hydrauliques, les articles de transport ou d'emballage, le lait et

sucres de canne ou de betterave, ainsi que les ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers») ; le **Niger** (12,8%), avec les ciments hydrauliques, les articles de transport ou d'emballage, les motocycles (y compris les cyclomoteurs), le lait et la crème de lait, les tresses et articles similaires en matières à tresser,

Elections locales

L'Assemblée nationale lance un appel à candidature pour le renouvellement des membres de la CENI

Dans un communiqué publié ce 19 février 2019, la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Tsegan, informe les partis politiques extra-parlementaires et les organisations de la société civile que les candidatures sont ouvertes pour le renouvellement des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Les dossiers de candidature sont reçus au Secrétariat particulier de la présidente de l'Assemblée sous pli fermé avec la mention «candidature à la CENI». La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 4 mars 2019 à 16 h au plus tard.

Selon les termes du communiqué, les pièces à fournir sont une lettre de recommandation du parti politique extraparlamentaire ou de l'Organisation de la société civile ;

une copie du récépissé du parti politique ou de l'Organisation de la société civile ; une copie légalisée de l'acte de naissance ; une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise ; un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ; un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant que l'intéressé est médicalement apte à assumer les fonctions sollicitées ; un curriculum détaillé et actualisé et une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité nationale ou passeport).

A terme, cet appel, qui se fonde sur les articles 12 et 14 du code électoral, ouvrira la voie aux députés d'élire 3 candidats qui représenteront l'opposition extraparlamentaire et 3 membres de la société civile qui vont siéger à la CENI.

La CENI, qui a piloté le dernier scrutin législatif du 20 décembre



Mme Yawa Tsegan, la présidente de l'Assemblée Nationale

2018, vient de remettre son rapport général de fin de mission. Elle n'était pas représentative de toutes les composantes exigées par la loi à cause du boycott des partis regroupés au sein de la coalition des 14 (C14). Cependant, légalement, elle a pu organiser et superviser ces législatives. Le quorum étant largement atteint, selon son Président Kodjona Kadanga.

FOOTBALL/CAN 2019

Romao pourrait faire retour contre le Bénin

Absent de sélection depuis l'élimination du Togo à la CAN 2017 au Gabon, le milieu de terrain de 35 ans du Stade de Reims pourra retrouver ses coéquipiers en mars à la faveur de la sixième et dernière journée des Éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Egypte 2019.

Hervé A.

"Je suis beaucoup Alaixys évidemment. C'est vrai qu'il fait de très bonnes performances avec Reims. Et pour ce match-là exactement (Bénin-Togo, ndr), on en parlera tous les deux tranquillement", a déclaré Claude Leroy, lundi, sur les plateaux de Canal+.

Par ailleurs, Claude Le Roy, estime que l'ambiance dans le groupe est bonne. "Nous parlons beaucoup avec les joueurs, en regardant un peu partout ce qu'ils font, nous voyons certains qui jouent beaucoup, d'autres qui jouent pas du tout. Nous essayons de réfléchir sur la meilleure équipe qui va jouer à Cotonou".

Le technicien français pourra également compter sur le retour de certains joueurs qui n'ont pas évolué contre l'Algérie. "J'aurais la chance de retrouver une équipe beaucoup plus structurée que contre l'Algérie (NDLR : défaite 4-1 à domicile). Il me manquait mes meilleurs défenseurs, Djene Dakonam et Oura-Sama Hakim



sans compter Ihlas Bebou de Hanovre. Ce dernier va reprendre la compétition début mars", a-t-il déclaré tout récemment sur cafonline.com.

Si les Eperviers peuvent se réjouir d'être au complet, les Ecureuils

du Bénin ne pourront pas dire autant. Ils seront privés de Sességnon, Poté et D'Almeida, trois joueurs majeurs. "On doit faire un gros match pour se qualifier. En cas de succès, cela serait la sixième fois que je me qualifie pour une CAN

lors du dernier match des éliminatoires. Le Bénin a battu l'Algérie et est venu chez nous faire match nul. Ils savent jouer de façon défensive pour assurer un résultat nul qui les qualifierait", concède tout de même Le Roy.

MONDIAL U20

Bebeto et Couto annoncés au tirage au sort

Le Brésilien Bebeto et le Portugais Fernando Couto, ambassadeurs de la FIFA, prendront part au tirage au sort de la Coupe du monde des moins de 20 ans prévue dimanche à Gdynia, en Pologne, annonce la Fédération internationale de football sur son site officiel.

Le Brésilien, vainqueur de la Coupe du monde 1994, jouée aux États-Unis, avait remporté celle des moins de 20 ans en 1983, l'ancienne star du Portugal n'ayant lui remporté que l'édition 1989 de la Coupe du monde des moins de 20 ans.

L'équipe du Sénégal des moins de 20 ans prendra part à l'édition de 2019 de la Coupe du monde de la catégorie (23 mai-15 juin), pour la 3-ème fois consécutive après les éditions de 2015 et 2017.

Evoquant la Coupe du monde des moins de 20 ans, le Portugais Couto estime que c'est "une compétition ouverte avec plusieurs prétendants au titre". "Les Polonais et les fans du football verront un tournoi attrayant avec un jeu porté vers l'avant", a dit l'ancienne star du FC Porto (élite portugaise).

Bebeto rappelle lui que le trophée remporté en 1983 par le Brésil fut un de ses grands faits d'armes. "Ce n'était pas seulement aux matchs mais l'atmosphère ayant entouré la compétition", a dit l'attaquant brésilien, selon qui la Pologne se montrera à la hauteur de l'évènement.

Les moins de 20 ans du Sénégal, battus en finale de la CAN de la catégorie dimanche dernier, va participer au prochain Mondial en Pologne en compagnie du Mali, champion continental, et des demi-finalistes que sont l'Afrique du Sud et le Nigeria.

Les 24 pays participants à cette Coupe du monde ont été rangés pour les tirages au sort dans quatre pots de six équipes :

Pot 1 : Pologne (pays organisateur), le Portugal, l'Uruguay, la France, les USA, le Mexique./

Pot 2 : le Mali, le Nigeria, la Nouvelle Zélande, la Colombie, la République de Corée, l'Italie./

Pot 3 : l'Arabie Saoudite, le Sénégal, l'Argentine, l'Equateur, l'Ukraine et le Honduras./

Pot 4 : le Japon, l'Afrique du Sud, le Panama, la Norvège, le Qatar et Tahiti.

J.O 2024

Paris veut connecter les Jeux avec la jeunesse

Tony Estanguet, le président du COJO, a dévoilé depuis l'Arena de Paris La Défense, jeudi 21 février, la liste des sports additionnels proposés au CIO. Ils sont quatre. Ils étaient déjà connus.

Le surf, le skateboard et l'escalade, présents dans la même catégorie des invités aux Jeux de Tokyo 2020, en reprennent pour un second tour. Le breakdance bouscule les prévisions et vient les rejoindre. Quatre sports, pas un de plus. Au total, 248 athlètes, avec un nombre égal de femmes et d'hommes. Bel exercice comptable.

Poussé par le CIO à agiter le chiffon à poussière, le COJO Paris 2024

veut parler aux jeunes. Leur vendre un événement, les Jeux olympiques, plus forcément en phase avec leurs goûts et leur mode de vie. Et, au-delà, les inciter à se mettre au sport en invitant dans le programme les disciplines les plus proches de leur univers. "Les sports les plus actifs sur les réseaux sociaux", a suggéré le président du comité d'organisation.

Deux autres critères ont été glissés dans la moulINETTE : la durabilité et la vision de Paris 2024. Pour le premier, il s'agissait de se limiter à moins de 5 sports, pour un nombre réduit d'athlètes, sans constructions nouvelles. Le second a tourné autour de la volonté du COJO de



proposer des disciplines accessibles, capables de sortir du stade, en créant si possible une passerelle entre le sport et la culture.

A ce jeu, le surf, l'escalade, le skateboard et le breakdance ont

devancé la concurrence. Le choix de Paris 2024 fait des déçus par poignées. En tête de liste, le squash, une nouvelle fois recalé malgré ses efforts pour répondre aux exigences et aux attentes du CIO.

Le temps presse pour la boxe

L'AIBA n'en fait pas mystère : le temps ne joue pas en sa faveur. Tom Virgets, son directeur général, a expliqué à Associated Press que l'incertitude sur la présence de la boxe aux Jeux de Tokyo 2020 risquait rapidement de compromettre la préparation des boxeurs dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique et Asie.

"Dans ces nations, les comités nationaux olympiques n'ont pas toujours les moyens d'aider financièrement toutes les disciplines, suggère Tom Virgets. Ils doivent faire des choix. Actuellement, il leur est difficile de pencher en faveur de la boxe sans être certains que ce sport sera présent aux Jeux. Nous avons besoin d'une réponse. Nous en avons besoin rapidement."

Il n'est pas certain que la réponse attendue intervienne rapidement. Le CIO a formé en novembre dernier une commission d'enquête, après l'élection à la présidence de l'AIBA de l'Ouzbek Gafur Rakhimov. Mais la décision finale pourrait bien ne pas intervenir avant le mois de juin, soit seulement trois mois avant les championnats du monde de boxe, où doivent être distribués les premiers quotas olympiques.

Selon Tom Virgets, l'AIBA a réalisé des "progrès incroyables" au cours des derniers mois. Sa dette a été réduite de 18 millions de dollars l'an passé à 15,6 millions cette année. Elle pourrait être résorbée dans les quatre ans à venir si la boxe était conservée dans le programme des Jeux d'été.

Lassana Diarra raccroche

Dans la foulée de sa résiliation de contrat avec le PSG, Lassana Diarra a annoncé la fin de sa carrière jeudi sur les réseaux sociaux. Agé de 33 ans, l'ancien joueur du Real Madrid et de l'OM compte 34 sélections en équipe de France.

"Le moment est venu de "raccrocher les crampons" comme on dit". Sur son compte Instagram, Lassana Diarra annonce ce jeudi qu'il met un terme à sa carrière de joueur professionnel. A 33 ans, le milieu de terrain dit stop à un parcours riche mais aussi très mouvementé en club comme en sélection. "Je ne dis pas que j'ai tout fait parfaitement mais je l'ai fait avec cœur, passion et bienveillance", explique-t-il.

Avant de résilier son contrat avec le PSG où il ne s'est jamais réellement imposé, "Lass", formé au Havre, s'est révélé en Premier League sous les couleurs de Chelsea et les ordres de José Mourinho (2005-2007). Après une expérience décevante à Arsenal puis un passage à Portsmouth, il retrouve le Special One au Real Madrid où il devient l'un des joueurs majeurs de l'équipe et décroche une Liga (2012) avant de porter les couleurs de Makhatchkala et du Lokomotiv Moscou. A 30 ans, il revient en pleine lumière à l'OM en 2015 pour ses premiers pas en Ligue 1. Une expérience réussie mais qui se termine prématurément après un conflit avec sa direction. En février 2017 il quitte le club et rebondit deux mois plus tard à Al-Jazira aux Emirats arabes unis. Sa dernière étape avant le PSG (13 matches en L1 en un an, zéro but, quatre cartons jaunes).

Arsène Wenger en route pour le PSG !

L'Équipe révélait mercredi que le président du Paris SG Nasser Al-Khelaifi avait rencontré Arsène Wenger, à Doha, au Qatar, en marge du tournoi de tennis WTA. Si le quotidien sportif n'en disait pas beaucoup plus sur les dessous de cet entretien, l'agence de presse allemande SID, elle, en est beaucoup plus affirmative et annonce que l'ancien manager d'Arsenal prendra "prochainement" le poste de directeur sportif du club de la capitale.

"Arsène Wenger s'apprête à prendre de nouvelles responsabilités. L'ancien entraîneur d'Arsenal va revenir dans son pays d'origine. Il remplacera prochainement le directeur sportif actuel Antero Henrique", écrit ainsi SID, considérée comme la plus grande agence de presse du pays. Plusieurs fois évoquée depuis l'arrivée de QSI à la tête du PSG, la rumeur semble cette fois bel et bien fondée.

L'Alsacien, libre de tout contrat depuis l'été dernier et la fin de son mandat de 22 ans chez les Gunners, aurait été choisi pour son immense expérience dans le milieu du football, ses réseaux, mais aussi... sa maîtrise de l'allemand. Un atout indéniable pour échanger au mieux avec Thomas Tuchel, qui semble avoir conquis tout son monde au PSG cette saison, et pourrait s'inscrire dans la durée au Parc des Princes.

Le Franc CFA, source d'appauvrissement de la population, d'assujettissement à la France ?

La Banque centrale enfin dans l'arène pour clarifier son mécanisme de fonctionnement

Late Pater

La population des Etats membres ayant la monnaie en commun « a besoin d'avoir la vraie information ; elle a besoin de connaître la vérité sur le franc CFA, sans passion, sans idéologie ». C'est en ces mots que le directeur de l'agence nationale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), Kossi Tenou, a ainsi résumé une rencontre avec la presse, mardi au siège de son institution à Lomé. « Nous voulons aujourd'hui échanger avec vous, pour apporter des réponses aux questions fréquemment posées sur le franc CFA », a-t-il poursuivi, comme poussé à sortir enfin du mutisme. Avec pour finalité de mettre les hommes de médias à profit afin d'éclairer les 120 millions d'habitants de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – ayant en partage l'usage du Franc CFA.

Cette monnaie, née de la colonisation près de soixante (60) années déjà, fait en effet l'objet de nouveaux débats, lancés par des autorités italiennes, « qui ont considéré que le Franc CFA est un outil qui appauvrit les Africains qui utilisent cette monnaie ». Allusion faite aux vagues de migrants africains qui envahissent l'Europe, principalement par l'Italie. Eh bien, malgré son héritage colonial, a affirmé M. Tenou, « le Franc CFA a été africanisé, envié de par le monde, et solide ». Elle assure les fonctions qu'une monnaie se doit d'assumer : celles de réserve de valeur, et donc de stabilité des prix, et partant un niveau d'épargne consistant, un investissement et la croissance économique.

Le directeur national de la Banque centrale en veut pour preuve un taux de croissance d'environ 6,5% dans la zone Franc de l'Union depuis près de 5 ans ; et un niveau d'inflation en-dessous de 2%... Des résultats au prix d'un nombre de réformes, et loin de source d'appauvrissement et de sous-développement, à l'inverse de certains pays d'Afrique subsaharienne. « Ça, c'est des propos de personnes qui sont en réalité contre le Franc CFA, et nous pensons qu'il y a beaucoup de personnes qui aujourd'hui disent des choses sur le Franc CFA



Kossi Tenou, Directeur national de la Banque centrale, face à la presse mardi

mais qui ne savent pas exactement comment fonctionne le mécanisme que nous avons à la Banque centrale», estime le directeur national Kossi Tenou. Le Franc CFA est qualifié de « monnaie solide », mais reste ouvert à des réformes.

Les fameuses réserves de change

Selon les détracteurs du Franc CFA, les pays de la zone ont l'obligation de déposer la moitié de leurs réserves de change au Trésor français. Des ressources qui, en principe, pensent-ils, devraient être rapatriées pour financer le développement des Etats concernés. Erreur ! Et méconnaissance du BABA de l'économie monétaire, estime la Banque centrale, qui voit là des critiques passionnées et idéologiques face à un sujet aussi délicat. Les réserves de change appartiennent aux Etats qui en disposent sur un compte extérieur pour des opérations commerciales, d'après les explications. « Le compte d'opération que nous avons au niveau du Trésor français, c'est un compte qui enregistre 50% de nos réserves de change, certes, mais qui sont utilisées par la Banque centrale pour faire des paiements extérieurs ».

Reste que les pourfendeurs de

cette monnaie agitent souvent les relations colon-colonisés, qui éveillent malheureusement des souvenirs. En définition, le Franc CFA, c'est le Franc des Colonies Françaises d'Afrique, avant les indépendances. Pour Kossi Tenou, il est longtemps devenu le Franc de la Coopération Financière d'Afrique. « Mais si c'est un nom qui porte à connotation colonialiste, nous pouvons toujours réfléchir », a admis le directeur national de la Banque centrale. Avant d'inciter : « Quel que soit le nom qu'on va donner à une monnaie, ce qui est important c'est de savoir si la monnaie joue son rôle ». Celui d'assurer les transactions, des réserves de valeurs, la stabilité des prix. Et c'est ce que la Banque centrale affirme avoir jusqu'ici reconnu au Franc CFA. M. Tenou était assisté dans son exercice par Djanielle Benoist, Conseiller en communication du gouverneur de la Bceao.

Pour rappel, c'est le premier gouverneur de la Banque, Abdoulaye Fadiga, qui a pris la décision de transférer en 1974 le siège de Paris à Dakar, d'africaniser les cadres et de rendre son fonctionnement totalement indépendant de la France, des pouvoirs publics

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Quasi-stabilité du montant injecté par la Banque centrale ce 19 février dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 19 février 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3 350,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 292,344 milliards, contre 291,267 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le

lundi 25 février 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, soixante-dix-huit (78) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 1.030,225 milliards et

Dans le cadre du renforcement de son équipe

L'ACRAM lance le recrutement de son Secrétaire exécutif

Late Pater

Jusqu'ici, on parle de secrétaire général. Mais, à ACRAM, ça sera désormais un secrétaire exécutif qui, dans la pratique, est la cheville ouvrière du fonctionnement de l'organisation. Actuellement, le poste est à pourvoir. En effet, selon un appel à candidatures qui est valable jusqu'au 11 mars 2019 à 18 H 00 TU, le cabinet Africsearch recrute pour

des documents et des archives, l'examen des demandes d'adhésion au sein de l'Agence, la représentation de l'Agence dans ses rapports avec les administrations et les organisations par délégation du Président de l'Assemblée générale, l'exécution des programmes d'activités et résolutions de l'Assemblée générale. En plus de l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget et la présentation des comptes.



Enselme Gouthon, président de l'ACRAM

l'Agence des Café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), dans le cadre du renforcement de son équipe, un Secrétaire exécutif. Celui-ci, dans ses missions, va assurer la gestion quotidienne et veiller au fonctionnement régulier de l'Agence. Il est aussi responsable de la mise en œuvre et de l'exécution des décisions et résolutions prises en Assemblée générale.

En termes d'activités et tâches, le futur Secrétaire exécutif de l'Agence s'occupera ainsi de la gestion quotidienne du personnel, la gestion administrative et financière, la préparation des sessions de l'Assemblée générale et des réunions des Comités, la tenue des registres, la rédaction des procès-verbaux des sessions de l'Assemblée générale et des Comités, la conservation

Et toutes autres missions qui lui seront confiées par l'Assemblée générale.

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel équivalent à Bac + 5 minimum dans les domaines tels que l'Economie, l'Agro-économie, la Gestion et administration, les Relations internationales, le Commerce international ou le Droit. Les dossiers (CV, lettre de motivation, copie des diplômes à partir du BAC) sont envoyés à l'adresse infotg@africsearch.com ou Africsearch Togo sis au 5^{ème} étage de l'immeuble Deloitte à Lomé (Tél. +228 22 20 21 04), tout en prenant soin d'indiquer les références du poste à pourvoir. A noter que seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par télé-

phone ou par e-mail.

Pour postuler, il faut être ressortissant d'un pays dont l'organisation est membre de l'ACRAM (Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Madagascar, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sierra Leone et Togo), jouir de ses droits civiques et politiques, avoir une connaissance approfondie de l'environnement du café, avoir une expérience professionnelle de cinq ans minimum dans un poste similaire, parler l'anglais et le français, avoir des aptitudes dans le domaine de la formulation et la préparation de programmes et projets ainsi que leur mise en œuvre, être apte à travailler en équipe et sous pression, avoir une bonne connaissance des systèmes OHADA et anglo-saxon, avoir des aptitudes à nouer et consolider des relations avec les autorités du pays hôte qu'est le Gabon, etc.

Et pour cause, depuis le 4 décembre 2018, l'ACRAM est lié à l'Etat gabonais par un accord de siège signé à Libreville. Par cet acte, elle jouit de tous les attributs d'une Organisation internationale. Des avantages et facilités y vont avec, notamment fiscaux et douaniers. Par exemple, les revenus, les avoirs opérations, les transactions et autres biens de l'Agence sont exonérés de tout impôt. Ses importations et exportations de marchandises bénéficient aussi des privilèges et immunités. De même que le siège établi à Libreville, comme les autres Organisations internationales installées sur le territoire gabonais. Le Secrétaire exécutif, les membres de sa famille et sa résidence ont également droit aux immunités, exemptions et privilèges suivants : immunités de juridiction pour les actes accomplis par eux en leurs qualités officielles ; immunité de saisie de leurs bagages officiels ; exonération d'impôts sur les traitements et émoluments versés par l'ACRAM, ou au titre de ces traitements ; exemption de toutes mesures restrictives relatives à l'immigration ; exonération de tout impôt direct.

En rappel, l'ACRAM contribue à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des caféiculteurs, à la recherche et développement des concepts agricoles indigènes, à la promotion de la consommation locale et la visibilité du café robusta d'Afrique et de Madagascar au niveau international.

Exploitation des mineurs

Parents et entremetteurs, complices

Etonam Sossou

Agbé14 ans, a quitté l'école il y a deux ans sans terminer le cycle du primaire. Dans un garage de Lomé, il s'échine tout seul depuis des heures à démonter le siège d'une vieille bagnole. «Je n'ai pas de salaire, mais quand le client paye le patron pour un travail que j'ai fait, ce dernier me donne quelque chose pour manger», affirme-t-il. Ce mineur vit dans le garage de son patron et passe la nuit dans une chambre sans fenêtre, couverte de vieilles tôles. «En période de pluie, nous sommes obligés de récupérer l'eau qui tombe du toit avec des récipients. Il n'y a même pas de jour de repos dans cet atelier, je ne suis plus en apprentissage comme le pense mes parents au village mais plutôt exploité», ajoute les larmes aux yeux, le futur mécanicien. Originaire d'Akpadé, dans la préfecture de l'Ogou, Nabidon, 18 ans, se souvient encore du jour où une entremetteuse de son village est venue la chercher pour la placer à Lomé. Elle n'avait alors que 14 ans : «Mes parents ont dit que j'étais désormais sa fille et qu'elle devait tout faire pour que je devienne quelqu'un de bien». Chez sa «tutrice», Fafa faisait le ménage, préparait et vendait de la bouillie et allait souvent travailler chez les enfants mariés de sa patronne «sans être payée». Grondée, insultée, battue, et frappée par ces derniers un jour qu'il manquait

200 FCFA dans la recette des ventes de la bouillie, elle a fini par s'enfuir et retourner au village. D'autres filles reçoivent environ 10.000Fcfa. «La femme qui m'a amenée à Lomé avait promis de me payer 15 000 FCFA, mais elle ne me donnait que 5 000 FCFA et gardait le reste», regrette Essé, 17 ans, venue il y a 3 ans de Kpégo, un village au Nord-Ouest de Notsè. «Ce qui m'énervait le plus, c'est quand les enfants m'envoyaient faire leurs commissions, même quand il est tard et que je voulais me reposer». Après deux ans d'exploitation, elle a été renvoyée, pour avoir cassé un verre à boire. «Mon plus grand regret, lâche-t-elle, c'est de n'avoir pas pu continuer l'école». Aujourd'hui, elle est trop âgée pour être acceptée dans une école primaire publique. Pourtant, Pauline, entremetteuse, est plutôt fière de son travail : «Les quinze filles de mon village que j'ai recrutées et placées dans des familles ont toutes réussi. Elles ont appris un métier ou trouvé un mari». Dans ces transactions, Pauline se présente comme (presque) totalement désintéressée... «C'est gratuit, mais ceux qui ont besoin d'une fille de ménage me remettent souvent l'argent du transport pour moi et pour elle. Certains, satisfaits du travail de la fille, me donnent un peu d'argent en remerciement». Pour convaincre les familles et les enfants, Pauline avance des arguments du genre «si elles se



comportent bien, elles trouveront facilement un mari ou un travail bien payé».

Souvent fonctionnaires, ceux qui les emploient savent pourtant qu'ils sont en infraction par rapport au Code du travail. «J'envoie 5.000 par mois aux parents, car sa tante m'a demandé qu'elle travaille et que je lui donne à manger en retour. Quand elle aura 18 ans je vais payer pour qu'elle apprenne un métier», avoue une enseignante qui a engagé une fillette de 12 ans. L'enfant a abandonné l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans les milieux ruraux, bon nombre d'enfants cessent aujourd'hui d'être scolarisés. Ils trouvent facilement à s'embaucher comme personnel de maison parce qu'ils demandent peu en échange. La plupart d'entre eux travaillent uni-

quement pour être nourris tandis que d'autres perçoivent une somme d'argent souvent dérisoire. Un infirmier qui emploie une jeune domestique de 15 ans estime que ce système est une compensation. «Un fonctionnaire n'est pas suffisamment payé. C'est une chance pour lui de pouvoir engager un travailleur moins cher», explique-t-il. Il ajoute

que ces enfants échappent ainsi à la famine. Un employé administratif partage cet avis. Pour lui, ces jeunes employés et leurs patrons sont en parfaite collaboration même si ces derniers savent qu'ils exploitent ces mineurs. «Moi aussi j'ai à mon service dans ma ferme un jeune garçon de 16 ans. Il garde mes vaches. Ce sont ses parents qui me

l'ont demandé, car ils étaient démunis. Je le verse un salaire mensuel de 10.000Fcfa tout en sachant que c'est insuffisant. Mais je lui ai sauvé la vie !», se vante-t-il.

Les enfants qui cessent de fréquenter l'école le font souvent par manque de moyens des parents. «Quand la fin du mois approche, la famille se réjouit. Ma fille ne va plus à l'école, mais avec ce qu'elle gagne je peux acheter au moins des produits de premières nécessité», confie une dame, la cinquantaine, venue toucher le salaire de sa fille, domestique à 16 ans. L'enfant gagne 15.000 par mois. «Je somnolais en classe à cause de la faim. Passer une journée sans manger était monnaie courante. Ma maîtresse me punissait tout le temps et je ne pouvais pas lui parler de ma situation, car je risquais d'être la risée de mes camarades de classe», explique la domestique de 16 ans. C'est pourquoi elle a choisi de travailler, même si elle a bien conscience d'être exploitée.

Mortalité infantile en Afrique

2,6 millions de décès chaque année selon l'Unicef

L'Unicef met en lumière, dans un rapport publié le 20 février, les risques de mort prématurée des nourrissons dans les pays pauvres, notamment en Afrique, par rapport à ceux dans des pays riches. Alors que la santé des enfants plus âgés est en constante amélioration depuis 25 ans, 2,6 millions de ces nourrissons meurent chaque année, principalement sur le continent africain.

Une campagne pour l'accès aux soins

Au Japon, un bébé sur 1.000 meurt dans les 28 premiers jours de sa vie. En Somalie, au Lesotho, en Guinée-Bissau et au Soudan du Sud, c'est un sur 26. Sur les dix pays les plus à risque, huit se trouvent en Afrique subsaharienne.

Le rapport de l'Unicef accompagne le lancement d'une vaste campagne, baptisée « Pour chaque enfant, une chance de vivre ». Son objectif est d'assurer « l'accès à des soins de santé abordables et de qualité » pour chaque mère et son bébé. L'Unicef estime ainsi que plus de 80 % des décès pourraient être évités notamment grâce



à des sages-femmes formées, de l'eau potable, des produits désinfectants, ou une bonne alimentation.

Plus de 80 % des décès de nouveau-nés sont évitables. Pour sauver la vie de bébés, il suffit de solutions simples : des soins de santé abordables et de qualité.

Le manque de personnel de santé compétent est le principal problème des pays pauvres. Les améliorations en la matière peuvent s'avérer très coûteuses. Willibald Zeck, responsable du programme mondial maternel et néonatal de l'Unicef estime qu'« il est crucial d'investir l'argent de la bonne façon ».

L'exemple du Rwanda

L'agence des Nations unies poursuit en saluant le travail du Rwanda, où le gouvernement « a joué un rôle actif dans la mise en œuvre d'un régime d'assurance national qui a bénéficié aux mères les plus pauvres et les plus vulnérables ». Dans ce pays, le taux de mortalité néonatale a diminué de plus de moitié entre 1990 et 2016, passant de 41 à 17 pour 1.000.

Et l'Unicef de conclure : « Ces chiffres témoignent de l'importance de la volonté politique d'investir dans des systèmes de santé solides. Cela peut faire une grande différence, même là où les moyens sont limités. »

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1465 DE LOTO BENZ DU 13 février 2019

Ce mercredi 20 février 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1466

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

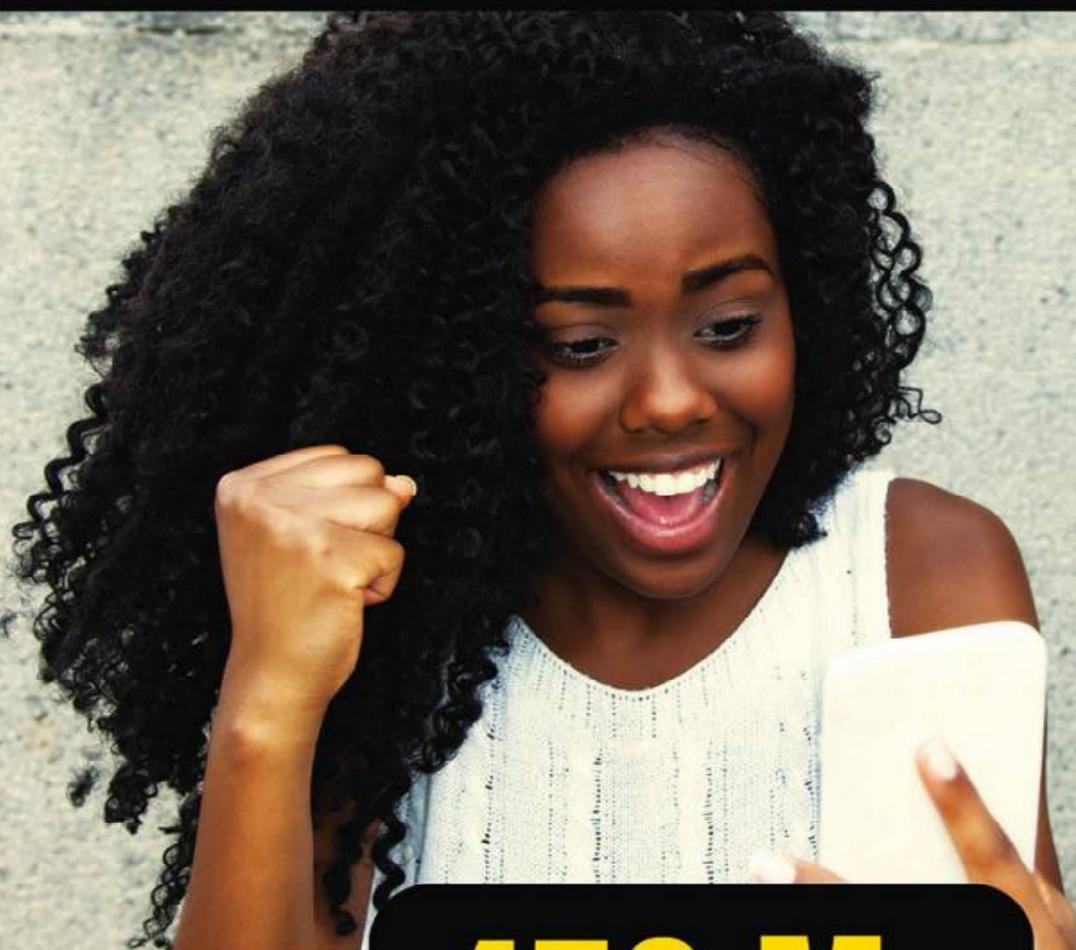
LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1466 de LOTO BENZ du 20 Février 2019

Numéro de base

23 83 42 33 10

**Plus de MEGA avec les
Nouveaux Forfaits DATA !**



1000F = 450 Mo > **3 JOURS**

3000F = 1,5 Go > **7 JOURS**

4500F = 3 Go > **7 JOURS**

***104#**

**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

